

*L'Adresse—M. Ellis*

ne soit pas au courant, en mettant les choses au mieux, de l'existence de cette partie du Canada.

• (1530)

Je m'inquiète au nom des agriculteurs de la région et je me propose de porter la question à l'attention du ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Je sais que les puissants céréaliculteurs des prairies et les fructiculteurs de la vallée de l'Okanagan dans l'Ouest et de la vallée de l'Annapolis dans l'est représentent des groupes d'influence beaucoup plus importants, mais le centre et le sud de l'Ontario, où se pratique la culture mixte, constituent toujours le cœur du Canada. Pour un grand nombre d'agriculteurs, les chèques qu'ils obtiennent du gouvernement fédéral grâce au régime de commercialisation des produits laitiers constitue le seul revenu régulier; lorsque ces chèques ont de six à huit mois de retard, cela constitue pour eux un problème considérable et absurde. Absolument rien ne peut excuser cette négligence. La situation changerait rapidement si les employés du ministère de l'Agriculture, chargés de vérifier les déclarations et de préparer les chèques, devaient attendre six à huit mois leur chèque hebdomadaire.

S'il est vrai que j'assimile rapidement tout ce que je peux au sujet de l'agriculture et aussi de tout ce qui intéresse la grande et belle circonscription que je représente, il reste que je suis plus familier avec le commerce et l'industrie. Et c'est la raison pour laquelle je vais d'abord commenter les réalisations du gouvernement dans ces deux domaines.

Un des grands organismes de l'État qui rend de bien mauvais services aux Canadiens est la Banque d'expansion industrielle. Elle ne cesse de se montrer injuste envers quiconque s'intéresse au développement industriel au Canada. Je suis d'avis que cet organisme favorise la vente de nos industries aux États-Unis autant que tous les autres facteurs réunis.

Entre tous les exemples que je pourrais citer, y compris le cas d'un de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, je veux mentionner notamment l'une des grandes entreprises manufacturières de la ville de Belleville qui ne soit pas encore aux mains d'Américains, l'une des deux seules usines de béton précontraint en Ontario qui n'est pas la propriété d'une grosse cimenterie. A cause du comportement de la Banque d'expansion industrielle à l'endroit de cette entreprise, la Banque ayant procédé avec la lenteur d'une tortue, s'étant montrée méfiante et ayant adopté une attitude typiquement rond-de-cuir, l'entreprise appartient maintenant de plein droit à un magnat américain. Celle-ci possédait comme elle le possède encore tout ce qu'il fallait pour mériter l'appui de la Banque d'expansion industrielle. En outre, à sa direction se trouve une équipe de Canadiens dynamiques, jeunes et compétents. Je puis nommer et je nommerai, le cas échéant, cette entreprise et d'autres afin de prouver que ce genre de bureaucratie a incité beaucoup de leurs administrateurs à vendre aux Américains ou à déclarer faillite.

Une analyse des pertes de la Banque d'expansion industrielle en huit années, c'est-à-dire de 1964 à 1971, avec un portefeuille de plus de 366 millions de dollars, révèle qu'elle en a essuyées moins d'un cinquième de 1 p. 100. Une telle constatation à elle seule prouve que la Banque d'expansion industrielle, comme prêteuse de dernier recours dans une situation d'emprunt censée représenter des risques élevés, n'a pas réussi à justifier son existence. Les taux d'intérêt de la Banque d'expansion industrielle ne sont ni plus ni moins qu'usuraires, à moins d'être

proportionnels à des risques considérables; mais on a constamment évité les risques de ce genre directement aux dépens des hommes d'affaires canadiens. La Banque exige beaucoup trop de garanties par rapport aux prêts qu'elle consent, notamment, des fonds hypothécaires, des assurances sur la vie, assurances personnelles et familiales ainsi que des garanties de sociétés affiliées et une position secondaire flottante après que les exigences des créanciers existants ont été satisfaites. Les conditions de prêt sont par trop contraignantes. Les hommes d'affaires ont besoin de plus de souplesse leur permettant de répondre à la demande variable et ils ne devraient pas être empêchés d'exploiter l'entreprise qu'ils connaissent le mieux. Le gouvernement présume, à tort, que des contrôles étroits, qui sont dans l'intérêt de la Banque d'expansion industrielle, empêcheront toute fraude et compenseront les mauvaises gestions.

En pratique l'inflation seule a protégé l'intérêt sur les hypothèques de la Banque d'expansion industrielle, même dans des situations qui autrement se détérioraient rapidement. Les autres créanciers comme les banques, les compagnies de finance et les fournisseurs normaux de crédit connaissent les limites exagérément sévères et réagissent souvent négativement à la présence de la Banque d'expansion industrielle: leur expérience passée avec la Banque les pousse à se protéger davantage dans leurs prêts. Certaines entreprises ont été forcées à faire faillite du seul fait de la présence de la Banque et du manque de souplesse de l'emprunteur qui en résulte. La Banque n'a pas pris en considération l'évolution des besoins ni les exigences des emprunteurs. Elle est conçue pour servir le petit client traditionnel, comme le motel, le restaurant et le garage. Ceci n'est pas mauvais en soi, mais le système donne lieu à une gestion absurde et malhonnête, à des informations financières inadéquates et mal organisées, ainsi qu'à un manque de contrôle sur les ressources et le personnel.

La Banque d'expansion industrielle n'est absolument pas en mesure de servir de façon convenable un client important. La bureaucratie ne peut pas s'adapter à un client de ce genre et provoque des frustrations plutôt que des encouragements. Le conseil d'administration, largement dominé par les fonctionnaires et les juristes, n'est pas capable d'évaluer correctement les demandes de prêts que lui présentent les responsables de la gestion. Il approuve automatiquement et à juste titre, puisque le manque d'imagination des employés haut placés de cette agence ne leur permet d'étudier que les propositions très rigoureuses. Il sait parfaitement que sa sécurité est telle qu'il peut invariablement récupérer son investissement par l'intermédiaire des procédures de faillite. Ceci, à mon avis, est un déguisement des affaires et n'a aucun rapport avec les intentions d'origine de la Banque d'expansion industrielle. Il serait très intéressant qu'un petit groupe de Canadiens compétents étudie soigneusement les demandes qui ne sont jamais parvenues jusqu'au conseil. Je suis persuadé que dans cette liste nous trouverions assez de talents et de compétences pour construire une société canadienne, commerciale et industrielle des plus viables et des plus prospères.

Dans le cas dont il est question, la société remplissait et même dépassait les exigences fixées par la Banque. Elle a mis 236 jours pour approuver les fonds dont le montant était insuffisant de deux tiers pour répondre aux besoins. Une brève réponse, un refus pur et simple vaudrait beaucoup mieux que l'indécision démontrée du bas en haut de l'échelle. Dans ce cas précis, même si le montant finale-